

Le ministère de l'Immigration affirme son identité

MARIE-CHRISTINE TABET.

Publié le 30 mai 2007

Actualisé le 30 mai 2007 : 07h54

Les contours du ministère de Brice Hortefeux ont fait l'objet d'intenses discussions.

LE MINISTRE de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement tient sa feuille de route. Avec d'autres, son décret d'attribution est présenté ce matin en conseil des ministres. Mais Brice Hortefeux, le titulaire du portefeuille va devoir batailler dur pour construire sa maison.

C'est avec le Quai d'Orsay que la bataille a été la plus rude. Les diplomates du ministère des Affaires Étrangères ne voulaient pas se laisser déposséder d'une partie de leur territoire. Le nouveau ministre, Bernard Kouchner a pesé de tout son poids auprès du président de la République et du premier ministre, ce week-end pour obtenir gain de cause. Le ministère des Affaires étrangères ne voulait pas voir partir rue de Grenelle, domicile de ce nouveau ministère, la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) - plus de 2 milliards de budget et 3 000 fonctionnaires - et perdre la main sur la politique d'attribution des visas. Autrement dit, ne pas renoncer à deux leviers importants de la politique extérieure de la France. « *La coopération, ce n'est pas seulement donner de l'argent pour que les réfugiés dont on ne veut pas restent chez eux* », explique un rien acerbe un ambassadeur. En outre, Bernard Kouchner, ministre d'ouverture, avait besoin de prouver à sa nouvelle maison qu'il savait défendre ses intérêts. Enfin, le déposséder de la Coopération, intégrée aux Affaires étrangères par Hubert Védrine, c'était donner du grain à moudre à ses amis socialistes qui ne voient en lui qu'un ministre alibi.

Brice Hortefeux a accepté le principe d'une autorité conjointe sur les visas. La DGCID, c'est-à-dire la politique de coopération, quant à elle, reste à la disposition entière du ministre des Affaires étrangères. L'ambassadeur du co-développement passe en revanche sous l'autorité du ministre de l'Immigration qui obtient également une tutelle partagée de l'Agence française du développement avec le Quai et les Finances. Dans son décret d'attribution, il est cependant précisé qu'il participera « *au rayonnement de la Francophonie* ».

Dans ce Yalta gouvernemental, le nouveau ministre de l'Immigration récupère la gestion de l'Office français des réfugiés et apatrides (Ofpra) qui gère l'asile. Il faudra une loi pour entériner la volonté politique. Cette opération n'est pas neutre. Nicolas Sarkozy, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, avait déjà tenté une OPA sur l'Ofpra. Mais en vain. Pourtant, il a toujours considéré qu'une gestion fine de l'asile permettait de contenir l'immigration clandestine, souvent alimentée par les déboutés de l'asile.

Défendre son périmètre

Le ministère de l'Intérieur a, lui aussi, opposé quelques résistances. Le nouveau ministre voulait, selon la suggestion de son conseiller Patrick Stéfanini, la responsabilité de la délivrance des titres d'identité, français et étrangers. Rue de Grenelle, on considérait que ce champ illustrait notamment la question controversée de « *l'identité nationale* ». Mais l'Intérieur ne voulait pas perdre cette compétence régaliennne. Brice Hortefeux aura donc une autorité conjointe avec Michèle Alliot-Marie sur la Direction des libertés publiques concernant les titres des étrangers et pourra utiliser autant que de besoin les services de la Direction générale de la police nationale, notamment la police aux frontières et le Stip, réseau d'attachés de sécurité intérieur postés dans les ambassades.

Le nouveau ministère disposera de la tutelle de la Direction des populations et des migrations (DPM) et du service des naturalisations qui dépendaient précédemment de la Cohésion sociale. Mais la première pourra aussi être mise à la disposition de Christine Boutin (Ville et Logement) et le second de Xavier Bertrand (Travail). Le Comité interministériel de contrôle de l'Immigration est encore rattaché. Cet outil dirigé par Patrick Stéfanini sera le vrai comité de pilotage de la réorganisation qui s'annonce. Le décret d'attribution ne suffira pas à étalonner la puissance du nouveau ministère. Pour défendre son périmètre, Brice Hortefeux devra peser de tout son poids politique.